

ATH

# Les contours du projet se précisent

**Le projet de construction du nouveau site des heures heureuses avance. L'AVIQ a approuvé la demande de subventionnement.**

● **Pauline FOU CART**

**A**u mois de mars dernier, les résidents et l'équipe éducatrice des heures heureuses s'installaient dans l'ancienne école de Villers-Saint-Amand. Ils avaient investi ce lieu de transit, en attendant l'ouverture de leur nouvelle structure, prévue à la fin de l'année 2017. Le projet avance à grands pas, puisque le centre d'accueil de jour pour personnes handicapées a reçu l'approbation de l'AVIQ (Agence wallonne pour une vie de qualité) pour le subventionnement du projet. La première pierre des travaux sera officiellement posée dans le courant du mois de janvier.

## Un centre écologique

Le nouvel espace de vie, qui accueillera ses premiers résidents à la fin de l'année prochaine, se veut dans l'air du temps. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec une attention particulière portée sur son empreinte énergétique. « C'est un projet pilote, explique Jean-Pierre Navez, l'architecte auteur du projet. L'ancien bâtiment était extrêmement énergivore. Ici, le bâtiment, inspiré des



Le projet avance à grands pas. La première pierre des travaux sera posée dans le courant du mois de janvier.

CE

pays nordiques et dont l'ossature sera en bois, se veut exo-énergétique. La construction présentera une imbrication de volumes simples, en toitures plates, développée uniquement au rez-de-chaussée pour permettre une fluidité de déplacement pour les usagers. Un système de ventilation double-flux permettra d'assimiler le bâtiment à une maison passive, tant d'un point de vue de l'autonomie que de la consommation énergétique. »

L'espace d'accueil s'ouvrira sur un patio qui permettra d'appréhender l'atmosphère du jardin intérieur tout en préservant l'intimité des usagers. « Nous souhaitons y développer un jardin communautaire où nous élaborerons des activités pédagogiques, telles que la fabrication de miel, poursuit Christophe Lenglez, directeur de la

structure. La notion d'inclusion de la personne en situation de handicap dans la société est un des piliers de notre projet. Nous voulons prouver que les personnes souffrant de handicap peuvent aussi servir la société, elles peuvent être des modèles. Un magasin ouvert à tous pourrait aussi être installé dans le hall d'entrée. Il s'agira d'un espace de contact entre le centre et le monde extérieur. »

## Des micrologements ?

À terme, le nouveau centre pourra accueillir 35 personnes en situation de handicap, avec une possibilité d'extension. La construction pourrait ultérieurement se voir adjoindre des micrologements. « La construction de ces micrologements de type SLS (service de logements super-

visés) sera soumise aux familles des personnes que l'on accueille au sein du service qui aspirent à une certaine forme d'émancipation,

tout en possédant un degré d'autonomie suffisant, précise le directeur. Les personnes désireuses de s'épanouir dans cette formule logeront seules ou en petits groupes et seront réellement indépendantes sous la supervision d'un éducateur qui ne sera néanmoins pas attaché au logement. Une collaboration avec notre service permettra de veiller au confort physique, psychologique et social des usagers, en apportant une aide dans la réalisation de leur projet de vie. » L'équipe souhaite toutefois finaliser le projet de centre de jour, avant de se pencher sur l'accueil de nuit. Les résidents accueillis sur le site de Rebaix pourraient à l'avenir rejoindre le nouveau centre. « Nous y réfléchissons, mais rien n'est défini à l'heure actuelle. Dans cette hypothèse, le centre d'accueil de Rebaix pourrait être utilisé pour aider les personnes désireuses de s'émanciper à parfaire leur semi-autonomie, via un encadrement. » ■

## VITE DIT

Le projet de construction du nouveau centre d'accueil des heures heureuses a nécessité la somme d'**1,3 million** d'euros.

**700 000 €** proviennent de leurs fonds propres, récoltés grâce à l'achat de leurs anciens bâtiments par la société Equilis. La société devrait y construire un immeuble de plusieurs niveaux, dont le rez-de-chaussée devrait être acquis par la Ville. Plusieurs logements y seront construits à l'étage, et

un « pôle de l'enfance » sera installé au rez-de-chaussée, comprenant les bureaux de l'ONE, ainsi qu'une crèche (« Les Coccinelles » de la rue de la Station).

**300 000 €** proviennent des subsides octroyés par la ville d'Ath.

**60 000 €** ont été obtenus à la loterie nationale.

**400 000 €** ont fait l'objet d'un emprunt bancaire.